

Positionnement d'EDORA relatif à la feuille de route commune de Skeyes et la Défense visant à réduire au maximum les obstacles au déploiement des énergies renouvelables.

Commentaires généraux :

EDORA se réjouit de la sortie d'une feuille de route commune de Skeyes et de la Défense annonçant la perspective de nouvelles libérations de contraintes aéronautiques. La fédération souhaite ainsi remercier tous ceux qui ont œuvré à l'aboutissement d'un tel document intégré.

Il est en effet crucial que la feuille de route présente le résultat d'une approche croisée de levée de contraintes afin de s'assurer qu'un assouplissement de contraintes aéronautiques civiles d'un lieu ne soit pas compensé par un renforcement de contraintes militaire par ailleurs.

EDORA prend ainsi note des perspectives annoncées de libération de contraintes pour la Wallonie qui pourraient conduire, d'après l'analyse de Skeyes et de la Défense, à l'installation de 489 MW (voir 397MW de plus, moyennant le résultat d'étude radar) d'éoliennes supplémentaires sur sol wallon. Il est maintenant crucial que le secteur dispose d'un **échancier précis** de levée de contraintes aéronautiques civiles et militaires afin d'anticiper les stratégies de développement de projet à court et moyen termes.

Il serait essentiel que le secteur dispose d'une **présentation cartographique** des libérations pressenties ainsi que d'une **mise à disposition interactive** de l'évolution des contraintes. Skeyes promettait à ce titre une carte interactive reprenant toutes les adaptations.

En tout état de cause, il est absolument fondamental que les résultats et les implications précises de ce nouveau plan soient présentés aux acteurs du secteur afin que ceux-ci puissent bien en comprendre les conséquences techniques pour leur projet et poser les questions nécessaires aux responsables de la Défense et de Skeyes? Des **séances d'informations** devraient à ce titre être prévues.

Concernant la Défense, EDORA réitère **son incompréhension à l'égard du refus de la Défense d'adapter ses zones d'entraînement militaire**. Celles-ci ont un impact considérable en Wallonie et des discussions préalables avec la Défense faisaient état d'une réelle possibilité d'adaptation ponctuelle de ces zones (ex: en bordure de zones avec compensation). Une libération de zone d'entraînement a l'avantage d'avoir un impact positif nettement plus certain qu'une adaptation opérationnelle liée au radar. Le refus de la Défense d'ouvrir un tel travail d'analyse nous semble contraire aux engagements du pays en matière d'augmentation de notre indépendance énergétique. Il est donc fondamental que de nouvelles perspectives de libération soient apportées lors d'un travail et d'échanges complémentaires qui devraient se dérouler lors de la prochaine législature.

Demandes spécifiques d'EDORA :

- **Approbation urgente par le Conseil des ministres de la feuille de route commune** à Skeyes et à la Défense afin d'entériner politiquement le plan de libération de contraintes proposé
- Fixation d'une **clause de rendez-vous** apportant la perspective d'un travail **d'évolution des zones d'entraînement militaires** afin d'y permettre l'installation éolienne moyennant certaines conditions et éventuelles compensations. Ce travail devrait se mener en **bonne entente avec le secteur et les régions** afin que l'adaptation de ces zones d'entraînement puissent tenir compte du potentiel de développement éolien des sites.
- Organisation de **séances d'information techniques** à l'attention du secteur éolien par Skeyes et la Défense afin que les acteurs du secteur puissent anticiper le développement futur des projets éoliens.
- A ce titre, une **précision de l'échéancier de libération** de contraintes liées à une mise à **disposition cartographique interactive** est requise.